



Taux

POUR LES TAUX d'INTÉRÊT, FEES et COMMISSIONS
QUE DSK BANK S'APPLIQUE aux SERVICES RENDUS À
CLIENTS — **CLIENTS BUSINESS (extrait)**

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.	Ce tarif régleme les taux d'intérêt, les frais et les commissions que la banque DSK EAD applique à ses clients commerciaux, qui sont :
1.1.	Propriétaires uniques;
1.2.	Les sociétés juridiques-commerciales et leurs filiales, coopératives et leurs entreprises, les institutions financières bancaires et non bancaires, les organisations à but non lucratif et autres
1.3.	Les personnes physiques engagées dans l'activité économique mais non enregistrées en tant que négociant;
1.4.	Sociétés non constituées en société-Sociétés civiles, JSK, VSK;
1.5.	Organisations budgétaires.
2.	L'intérêt de la banque est annoncé dans le Bulletin d'intérêts, qui fait partie intégrante du tarif actuel.
3.	Les frais et commissions du tarif actuel, qui sont imposables au sens de la TVA ACT, sont inclus dans leur montant de la taxe sur la valeur ajoutée.
4.	Les frais de transfert de crédit Intrabank ne s'appliquent pas lorsque l'initiateur et le bénéficiaire sont la même personne.
5.	Lorsqu'il n'y a aucune indication explicite dans l'ordre de transfert du client des commissions, des frais et des dépenses, il est réputé être ordonné avec l'option de "dépenses partagées entre l'initiateur et le bénéficiaire".
6.	Dans le cas d'un ordre de transfert en devises étrangères, lorsque l'initiateur choisit l'option "dépenses d'autres banques pour le compte de l'initiateur", il paie également les frais supplémentaires correspondants pour ce service prévu dans ce tarif.
7.	La banque se réserve le droit de percevoir ses créances auprès de l'initiateur sur les garanties bancaires, les lettres de crédit et les liquidités, lorsque ses commandes sont indiquées qu'elles se font aux dépens du bénéficiaire/payeur et que la banque ne les recueille pas auprès de ce dernier.
8.	Dans les cas où une opération consiste ou nécessite la fourniture de plus d'un service, le client doit payer les frais et commissions pour chacun d'eux sur une base cumulative.
9.	Les commissions et les commissions cotées en euros sont recalculées en euros dans une autre monnaie, y compris en monnaie nationale, au taux central de la BNB des devises étrangères à BGN le jour de l'opération.
10.	Les frais et commissions réglementés par ce goudron et le conseil d'administration sont perçus dans l'exécution du service bancaire, sauf accord contraire avec la banque.
11.	Aucuns frais et commissions ne sont perçus :
11.1.	Par les organisations budgétaires, à l'exception de :
11.1.1.	-les coûts directs engagés par la banque dans l'exécution de l'opération pertinente due de celui-ci au fournisseur de services de paiement concernés en dehors du territoire du pays.
11.1.2.	-Paiements et entretien des comptes, sous réserve d'un contrat entre le ministère des Finances et la Banque;
11.1.3.	-Comptes et opérations des organisations budgétaires, dont le paiement est expressément prévu par la loi;
11.2.	Par des personnes morales à but non lucratif citées dans la Loi sur le budget de l'État pour l'année civile respective pour les services suivants :
11.2.1.	-Ouverture des comptes clients dans BGN;
11.2.2.	-Maintenance et service opérationnel des comptes clients en BGN
11.3.	Institutions sociales (pour les orphelins, les personnes âgées, handicapées) pour le soutien budgétaire pour les services suivants :
11.3.1.	-Ouverture d'un compte client dans BGN;
11.3.2.	-Maintenance et service opérationnel d'un compte client à BGN;
11.3.3.	-Transferts de crédit Intrabank à Leva;
11.3.4.	-Transferts de crédit interbancaires en BGN dans le pays, hors transferts via RINGS;
11.4.	Pour les opérations de collecte de fonds et de traitement, après la présentation des documents pertinents à la division de DSK Bank;
11.5.	Pour les transactions de paiement liées à la collecte et aux dépenses de fonds destinées à la mise en œuvre des activités humanitaires de la Croix-Rouge bulgare;

L'OUVERTURE ET LE SERVICE DES COMPTES CLIENTS			
		Bgn	Monnaie
1.	Ouverture d'un compte client		
1.1.	Compte de dépôt	Sans frais	Sans frais
1.2.	Comptes payants et assimilés/spécial, liquidation, séquestre, compte à d'autres fins spéciales	10.00 L.	5,00 EUR
1.3.	Compte d'escrow	20.00 L.	
1.4.	Compte courant d'un cabinet d'avocats/cabinet d'avocats : client de base et spécial	Sans frais	Sans frais
1.5.	Compte de contrôle "DSK réparation et rénovation" pour les propriétés d'étage clients ¹	Sans frais	
2.	Maintenir et exploiter le compte client		
2.1.	Compte de contrôle, y compris les frais spéciaux et liquidation-mensuels	12.00 L.	EUR 6/ USD 8/ GBP 6/ CHF 8/ CAD 9/ HUF 2000/ RON 30/ SEK 65/ JPY 750/ RUB 450/ TRY 40/ RSD 750/ PLN 30/ CNY 50
2.2.	2 – месечна такса	10.00 L.	
2.3.	Compte courant de l'indice PMI en vertu de l'article 18 des frais mensuels APIA	20.00 L.	EUR 10.00/ USD 20.00
2.4.	Compte chèque spécial de l'indice PMI en vertu de l'article 24 des frais mensuels APIA	Sans frais	Sans frais
2.5.	Paiement courant des créances/paiements d'intérêts accumulés dans le cadre d'un compte de paiement spécial de l'indice PMI en vertu de l'article 24 des frais mensuels de l'APIA	Sans frais	Sans frais
2.6.	Compte de paiement des agriculteurs inscrits en vertu de la Loi commerciale - sociétés commerciales et propriétaires uniques - frais mensuels	10.00 L.	
2.7.	Compte de paiement des agriculteurs-individus non enregistrés en vertu des frais mensuels de la Loi commerciale	4.00 L.	
2.8.	Compte de contrôle d'un avocat/cabinet d'avocats :		
2.8.1.	-Frais mensuels de base	20.00 L.	EUR 10.00/ USD 12.00
2.8.2.	-Client spécial	Sans frais	Sans frais
2.9.	Frais annuels du compte d'escrow	Négociable, min. 200,00 .	Négociable, Min. 100,00 EUR
2.10.	Comptes de paiement des courtiers d'assurance/intermédiaires d'investissement-frais annuels	200,00 L.	100,00 EUR
2.11.	Compte de contrôle "DSK réparation et rénovation" pour les propriétés d'étages clients ^{3-mois} frais	5.00 LV.	
3.	Frais de service mensuels pour un compte auquel la saisie est imposée ⁴	5.00 L.A.	EUR 2.50/ USD 3.50/ GBP 2.30/ CHF 2.95/ CAD 3.90/ HUF 840/ RON 12/ SEK 27/ JPY 340/ RUB 200/TRY 20/ RSD 300/ PLN 11/ CNY 25
4.	Déclarations de compte client :		
4.1.	Déclaration papier-copie à la demande du client		
4.1.1.	-Jusqu'à 10 pages	4.00 L.	
4.1.2.	-plus de 10 pages (par page)	0,40 LV.	
4.2.	Envoi d'une déclaration papier à la demande d'un client	7.00 BGN Pour chaque envoi	7.00 BGN Pour chaque envoi
4.3.	Relevé de compte dans MT 940 par frais mensuels SWIFT pour chaque compte		30,00 EUR
5.	Bloquer un compte client	20.00 L.	10,00 EUR
6.	Délivrance d'un double d'un document perdu dans un compte client	10.00 L.	5,00 EUR

¹ Pour les clients, les propriétés d'étages n'appliquent pas l'ouverture de frais d'un compte de paiement standard avec l'ouverture simultanée avec le PC "DSK Réparation et rénovation"

² Les frais s'appliquent au cas où le compte ne serait pas fermé dans les 6 mois suivant son ouverture.

³ Les frais ne s'appliquent pas à l'ouverture/utilisation simultanée du PC "DSK réparation et rénovation" et compte de paiement standard

⁴ Les frais sont appliqués aux comptes de paiement, y compris dans le cadre d'un programme de forfait. Dans les comptes avec des frais d'entretien applicables et des frais de service d'exploitation est recueilli en outre.

Les frais ne s'appliquent pas :

- comptes des donateurs;



- Dépôts/dépôts à terme fixes (autres comptes non-paiement);
- Comptes desservant l'entretien des cartes de crédit;
- Tous les types de comptes qui représentent des fonds étrangers, incl. dépôts particuliers;
- ;
- Augmentation de capital des comptes pour l'enregistrement des sociétés commerciales.

L'OUVERTURE ET LE SERVICE DES COMPTES CLIENTS			
		Bgn	Monnaie
7.	Fermeture d'un compte courant à la demande du client avant l'expiration de 6 mois à partir de la conclusion du contrat pour son ouverture	30.00 L.	15,00 EUR
8.	Fermeture d'un compte d'un avocat/cabinet d'avocats	Sans frais	Sans frais
9.	Disponibilité mensuelle des frais sur les comptes de paiement du client (payant, spécial, séquestre, liquidation) ⁵		
9.1.	-Pour les clients d'affaires qui ne sont pas des institutions financières, pour chaque jour où le solde quotidien total dépasse 1 000 000 l'équivalence levat		1% annualisé sur le solde total
9.2.	-pour les institutions financières, pour chaque jour où le solde quotidien total dépasse 1 000 000 Levat équivalent		1% annualisé sur le solde total
10.	Accepter un dépôt fixe (sans espèces ou dépôt de trésorerie) ⁶		
10.1.	-de montants allant jusqu'à 200 000 lv./levava équivalent, selon la maturité du dépôt:		
10.1.1.	-Jusqu'à 1 mois incl.	10.00 L.	EUR 5.00/ USD 6.00/ GBP 4.50/ CHF 6.00
10.1.2.	-Plus de 1 à 3 mois incl.	10.00 L.	EUR 5.00/ USD 6.00/ GBP 4.50/ CHF 6.00
10.1.3.	-Plus de 3 à 6 mois incl.	10.00 L.	EUR 5.00/ USD 6.00/ GBP 4.50/ CHF 6.00
10.1.4.	-Plus de 6 à 12 mois incl.	20.00 L.	EUR 10.00/ USD 12.00/ GBP 9.00/ CHF 12.00
10.1.5.	-Sur 12 mois	25.00 L.	EUR 13.00/ USD 15.00/ GBP 12.00/ CHF 15.00
10.2.	-des sommes dépassant 200 000, 25 lv./levava équivalent		1% par an sur le montant total selon la maturité de la Dépôt
10.3.	-de montants, quelle que soit leur taille, lorsqu'ils dépassent l'exposition totale au dépôt au-dessus de 200 000, 20 BGN/Levava équivalent ⁷		1% par an sur le montant total selon la maturité de la Dépôt

⁵ Les frais ne s'appliquent pas :

- Pour les soldes sur les comptes des organisations budgétaires;
- Soldes sur les comptes qui représentent des fonds tiers;
- Pour les soldes sur les comptes en dollars américains;
- Pour un mois incomplet lors de la clôture de tous les comptes clients .

⁶ Les frais ne s'appliquent pas aux dépôts en dollars américains.

⁷ Les frais sont appliqués au montant importé qui dépasse l'exposition du client

II. PRIX DES FORFAITS			
		Bgn	Monnaie
	PRICES OF PACKAGES pour MSMES		
1.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK Notary"	15.00 L.	EUR 7.50/ USD 11.00
2.	"DSK New Business Classic"		
2.1.	Frais mensuels	10.00 L.	
2.2.	Frais annuels	110.00 L.	
3.	"DSK Business partenaire classique"		
3.1.	Frais mensuels	15.00 L.	
3.2.	Frais annuels	165,00 L.	
4.	"DSK ONLINE Info"		
4.1.	Frais mensuels	24.00 L.	
4.2.	Frais annuels	264,00 L.	
5.	"DSK partenaire d'affaires Silver Start"		
5.1.	Frais mensuels	34.00 L.	
5.2.	Frais annuels	374,00 L.	
6.	"DSK Business Partner Gold Volume"		
6.1.	Frais mensuels	62.00 L.	
6.2.	Frais annuels	682,00 L.	
7.	"DSK Business Partner Platinum Volume"		
7.1.	Frais mensuels	119.00 L.	
7.2.	Frais annuels	1309,00 L.	
8.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK Agro Business"	13.50 LV.	
9.	PME DU SERVICE À LA CLIENTÈLE DANS LA ZONE/CENTRE VB:		
9.1.	Frais mensuels de service à la clientèle PME en zone/centre PMI	12.00 L.	EUR 6.00/ USD 8.00
9.2.	Frais mensuels pour le service du client SMES en zone/centre PMI dans l'utilisation des forfaits "DSK business start", "DSK Business Development", "DSK business Max"	6.00 LV.	EUR 3.00/ USD 4.00
9.2.1.	Frais mensuels pour le service du client SMES en zone/centre PMI dans l'utilisation des forfaits "DSK new Business", "DSK business partner Plus", "DSK business partner Silver", "DSK business partner Gold", "DSK business partner Platinum", "DSK nouvelle entreprise Classic", "DSK biznEU partner classic", "DSK business partner Silver Plus", "DSK business partner Gold Plus", "DSK business partner Platinum Plus", "DSK Online Plus", "DSK business partner Silver Start", "DSK Partenaire d'affaires Golden Volume ", " DSK partenaire d'affaires Platinum Volume "et" DSK Online info "	Sans frais	Sans frais

III. CARTES DE DÉBIT D'ENTREPRISE ET PRÉPAYÉS

		Business Debit MasterCard/ Visa Business Debit			Virtual Business MasterCard/ Virtual Visa Business		
		Bgn	Euro	Usd.	Bgn	Euro	Usd.
1.	Question	Sans frais	Sans frais	Sans frais	20.00 L.	10,00 EUR	USD 15.00
2.	Communiqué express	20.00 L.	10,00 EUR	USD 15.00	20.00 L.	10,00 EUR	USD 15.00
3.	Frais mensuels pour la première carte émise	3.00 L.	1,50 EUR	USD 2.00	Sans frais	Sans frais	Sans frais
4.	Frais mensuels pour chaque carte ultérieure	1.50 LV.	0,75 EUR	USD 1,00			
5.	Rééditez une carte en raison de la date d'expiration	Sans frais	Sans frais	Sans frais	20.00 L.	10,00 EUR	USD 15.00
6.	Réédition de la carte en cas de perte, de vol, de NIP oublié et sur demande du client, y compris pour l'obtention dans une autre division	10.00 L.	5,00 EUR	USD 7.00	10.00 L.	5,00 EUR	USD 7.00
7.	Retrait de liquidités en Bulgarie auprès d'ATM de DSK Bank	0,30 LV.	0,15 EUR	USD 0,20			
8.	Retraits d'espèces en Bulgarie auprès d'ATMS d'autres banques	1.10 LV.	0,56 EUR	USD 0,62			
9.	Retraits d'argent de atM à l'étranger	1.10 LV.	0,56 EUR	USD 0,62			
10.	Retraits d'espèces par OTP Group ATM à l'étranger	1.10 LV.	0,56 EUR	USD 0,62			
11.	Retraits d'espèces de POS au comptoir de DSK Bank ¹	0,75%, 4 00 euros.	0,75%, 2,00 EUR	0,75%, USD 3.00			
12.	Retraits d'espèces de POS sur le comptoir d'autres banques	6,00 LV q 1,5 %	3,07 EUR 1.5%	USD 3,41 1.5%			
13.	Retraits d'espèces de POS en vente libre à l'étranger	6,00 LV q 1,5 %	3,07 EUR 1.5%	USD 3,41 1.5%			
14.	Paiement à un commerçant de banque DSK via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais
15.	Paiement à un commerçant d'une autre banque en Bulgarie via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais
16.	Payer avec un trader à l'étranger via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais
17.	Recevoir des fonds d'un commerçant de banque DSK	0,25 LV.	0,15 EUR	USD 0,20			
18.	Recevoir des liquidités d'un marchand d'autres banques bulgares	0,40 LV.	0,20 EUR	USD 0,23			
19.	Récupérer de l'argent d'un marchand à l'étranger ²	0,40 LV.	0,20 EUR	USD 0,23			
20.	Informations sur les comptes via ATM de DSK Bank	0,30 LV.	0,15 EUR	USD 0,20			
21.	Informations sur les comptes via ATM d'autres banques en Bulgarie	0,50 LV.	0,25 EUR	USD 0,35			
22.	Informations de compte via ATM à l'étranger	1,00 L.	0,50 EUR	USD 0,70			
23.	Montants de carte de réception via un dispositif terminal	1%	1%	1%	0,5%	0,5%	0,5%
24.	³ euros	1,00 L. 1%	EUR 0,51 - 1%	USD 0,57 USD - 1%	1,00 . + 1%	0,51 EUR 1%	USD 0,57 USD 1%

¹ lors du retrait de trésorerie DE Pos sur le comptoir de DSK Bank, aucuns frais supplémentaires ne seront facturés pour le retrait de l'argent de l'onglet "Cash Operations".

² Le service n'est disponible que pour les cartes avec le logo MasterCard

³ Les frais s'appliquent à la fourniture de microfactbills, transactions liées aux jeux de hasard, paris, achat de jetons, devise, actions et autres instruments monétaires et

III. CARTES DE DÉBIT D'ENTREPRISE ET PRÉPAYÉS

		Business Debit MasterCard/ Visa Business Debit			Virtual Business MasterCard/ Virtual Visa Business		
		Bgn	Euro	Usd.	Bgn	Euro	Usd.
25.	Dépôt d'argent en stock via ATM de DSK Bank	Sans frais	Sans frais	Sans frais			
26.	Modifier les données/paramètres de la carte ⁴	5.00 LV.	2,50 EUR	USD 3,50	5.00 L.A.	2,50 EUR	USD 3,50
27.	Exécution de rapports écrits sur les transactions (en dehors de l'instruction mensuelle) ⁵	10.00 L.	5,00 EUR	USD 7.00	10.00 L.	5,00 EUR	USD 7.00
28.	Blocage de cartes (perte, vol, optionnel)	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais	Sans frais
29.	Mise en place d'une procédure d'arbitrage pour une transaction contestée effectuée à l'étranger ⁶	Frais payés par la banque	Frais payés par la banque	Frais payés par la banque	Frais payés par la banque	C'est . or Taxi	Frais payés par la banque
30.	Frais administratifs de la Commission d'arbitrage lors de l'examen d'une affaire avec une transaction contestée effectuée à l'étranger ⁶	Frais payés par la banque	Frais payés par la banque	Frais payés par la banque	Frais payés par la banque	C'est . or Taxi	Frais payés par la banque
31.	Contestation indue de la transaction ⁷	20.00 L.	10,00 EUR	USD 15.00	20.00 L.	10,00 EUR	USD 15.00
32.	Remplacement express d'une carte à l'étranger en cas de perte/vol/NIP oublié, ainsi que sur la demande du client	220,00 L.	110,00 EUR	USD 150.00	220,00 L.	110,00 EUR	USD 150.00
33.	Carte de non-retour sans perte, vol et retenue dans un guichet automatique	10.00 L.	5,00 EUR	USD 7.00	10.00 L.	5,00 EUR	USD 7.00

⁴ Les frais ne s'appliquent pas lors de la modification de la limite de 24 heures pour les transactions par carte VIA DSK Direct.

⁵ Les frais sont perçus dans la mesure où la demande ne constitue pas un litige sur les transactions. Pour une période précédant les 12 derniers mois, des frais supplémentaires s'appliquent à Tarifa.

⁶ Les frais sont remboursés au client une fois la procédure pertinente terminée après qu'il a été établi que la contestation est justifiée

⁷ Le prélèvement est prélevé ex officio à l'achèvement de la procédure pertinente lorsque la contestation n'est pas fondée.

		Iv. CARTES KREINY D'AFFAIRES	
		MasterCard Business Credit/ Visa Business Credit	
		Bgn	Euro
1.	Question	Sans frais	Sans frais
2.	Communiqué express	40.00 LV	20,00 EUR
3.	Frais annuels de carte	80.00 LV	40,00 EUR
4.	Rééditez une carte en raison de la date d'expiration	Sans frais	Sans frais
5.	Réédition de la carte en cas de perte, de vol, de NIP oublié et sur demande du client, y compris pour l'obtention dans une autre division	20.00 LV	10,00 EUR
6.	Retrait de liquidités en Bulgarie auprès d'ATM de DSK Bank	1,00 Lv q 3 %	EUR 0,50 - 3%
7.	Retraits d'espèces en Bulgarie auprès d'ATMS d'autres banques	6.00 LV q 3%	EUR 3,07 à 3%
8.	Retraits d'argent de atM à l'étranger	6.00 LV q 3%	EUR 3,07 à 3%
9.	Retraits d'espèces par OTP Group ATM à l'étranger	2.00 LV	1,00 EUR
10.	Retraits d'espèces de POS au comptoir de DSK Bank ¹	1,00 Lv q 3 %	EUR 0,50 - 3%
11.	Retraits d'espèces de POS sur le comptoir d'autres banques	10.00 Lv q 4%	EUR 5,11 - 4%
12.	Retraits d'espèces de POS en vente libre à l'étranger	10.00 Lv q 4%	EUR 5,11 - 4%
13.	Paiement à un commerçant de banque DSK via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais
14.	Paiement à un commerçant d'une autre banque en Bulgarie via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais
15.	Payer avec un trader à l'étranger via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais
16.	Recevoir des montants de carte de crédit via un dispositif terminal	0.50%	0.50%
17.	²	1.00 LV q 1%	EUR 0,51 - 1%
18.	Modifier les données/paramètres par carte	10.00 LV	5,00 EUR
19.	Bloquer une carte pour les transactions en ligne à l'avis du titulaire de la carte (perte, vol, optionnel)	Sans frais	Sans frais
20.	Mise en place d'une procédure d'arbitrage pour une transaction contestée effectuée à l'étranger ³	Payé par la banque Taxi	Payé par la banque Taxi
21.	Frais administratifs de la Commission d'arbitrage lors de l'examen d'une affaire avec une transaction contestée effectuée à l'étranger ³	Payé par la banque Taxi	Payé par la banque Taxi
22.	Remplacement express d'une carte à l'étranger en cas de perte/vol/NIP oublié, ainsi que sur la demande du client	220.00 LV	110,00 EUR
23.	Carte de non-retour sans perte, vol et retenue dans un guichet automatique	10.00 LV	5,00 EUR

¹ lors du retrait de trésorerie DE Pos sur le comptoir de DSK Bank, aucuns frais supplémentaires ne seront facturés pour le retrait de l'argent de l'onglet "Cash Operations". ² Les frais s'appliquent à la fourniture de microbills, aux transactions liées aux jeux de hasard, aux paris, à l'achat de jetons, de devises, d'actions et à d'autres instruments monétaires et financiers

³ Les frais sont remboursés au client une fois la procédure pertinente terminée après qu'il a été établi que la contestation est justifiée

V. MATÉRIEL TERMINAL			
		Bgn	Monnaie
1.	Opérations de l'équipement terminal de DSK Bank avec cartes émises par d'autres banques		
1.1.	Retrait de POS dans la succursale de DSK Bank avec des cartes émises par d'autres banques bulgares	3,5%, min. 5.00 LV.	
1.2.	Retrait de POS dans une succursale de la banque DSK avec des cartes étrangères émises en dehors de la Bulgarie	3,5%, min. 5.00 LV.	
2.	Commissions des commerçants		
2.1.	Commission des commerçants avec les terminaux POS	Négociable	
2.2.	Frais mensuels pour l'acceptation des paiements par carte bancaire via POS	Négociable	Négociable
3.	POS virtuel		
3.1.	Frais mensuels pour l'acceptation des paiements par carte bancaire via POS virtuel	Sans frais	Sans frais
3.2.	Commission des commerçants avec POS virtuel	Négociable	Négociable

C.-		Vi. OPÉRATIONS DE RICIN	
		Bgn	Monnaie
1.	Retraits en espèces (par transaction) ¹ :		
1.1.	Retrait des montants dans les billets de banque		
1.1.1.	Pour les montants jusqu'à 2000 Leva/EUR 1000	0,5, 15% de la quantité totale, min. 4,00	0,50 % du montant total, C'est . 2,00 EUR
1.1.2.	Pour les montants de plus de 2000 Leva/EUR 1000		
1.1.2.1.	-Avec avis	0,55% sur Total	0,60% sur Total
1.1.2.2.	-Sans préavis	0,75% sur Total	0,75% sur Total
1.2.	Retraits de pièces ²	5% sur la quantité totale, min. 10.00 .	
1.3.	Écrit mais non retiré par le client ³	0,55% du montant demandé mais non retiré, Min. 11.00 lv.	0,60% de l'et 1'10, 0,60 euros. EUR (en) 6.00
2.	Dépôt de trésorerie (quotidienne) ⁴ :		
2.1.	Dépôt des montants en billets de banque :		
2.1.1.	-Pour les montants allant jusqu'à 3000 leva/jusqu'à EUR 1500	2.00 L.	1,00 EUR
2.1.2.	-Pour les montants de plus de 3000 BGN/plus de 1500 EUR:		
2.1.2.1.	-décrit et façonné par des dénominations	2,00 . 3000 euros, 5,00 euros, 5,00 euros. 400,00 euros	1,00 euro et 0,35%, Traduction 1500 euros. 5 EUROS, et. 300 EUR
2.1.2.2.	-Non formé par dénomination	2.00 BGN 0,65%, pour les 3000 BGN ci-dessus, Min. 20.00 BGN	1,00 euro et 0,65%, 1500 euros, C'est . 10 EUR
2.2.	Dépôt de montants en pièces ⁵	5% sur la quantité totale, min. 10.00 .	
3.	Traitement des fonds qui ne sont pas versés sur un compte client		
3.1.	-de billets de banque (comptage, weining, écrasement, pâturage)	5 % d'entre vous, C'est . 20.00 .	5 % d'entre vous, C'est . 20.00 .
3.2.	-Pièces (comptage, création, déchiquetage)	5 % d'entre vous, C'est . 20.00 .	
3.3.	-Vérification des billets de banque (en BGN et en devise) via un détecteur, qui ne sont pas déposés dans le compte d'un client	1.20 LV. sur le billet de banque	1.20 LV. sur le billet de banque
3.4.	-remplacement immédiat de billets et de pièces de monnaie bulgares endommagés	Sans frais	
4.	Traitement des fonds sous contrat avec des clients	Négociable	Négociable

¹ Les frais ne s'appliquent pas dans les cas suivants :

- Dépôts à terme fixes à la date d'échéance, quel que soit le compte à partir duquel le dépôt est tiré
- Date d'échéance et trois jours après la date d'échéance.
- Lors du retrait de POS sur le comptoir avec des cartes de débit d'affaires et de crédit émises par DSK Bank.

² Dans le cas des retraits combinés de montants en pièces et billets de banque, les frais pertinents s'appliquent à chaque partie du montant. Lorsque la pièce de monnaie est jusqu'à 10,00 BGN, le montant total des frais de billet de banque s'applique .

³ Les frais ne s'appliquent qu'à la somme demandée mais non retirée et aux comptes courants.

⁴ Les frais ne s'appliquent pas au dépôt de sommes sur un compte aux fins de l'ouverture d'un dépôt à terme fixe, lorsque cela est explicitement indiqué dans

la note d'importation et l'ouverture est faite immédiatement après.

⁵ dans le cas du dépôt combiné de montants en pièces de monnaie et billets de banque, les frais pertinents s'appliquent à chaque partie du montant. Lorsque la pièce de monnaie est jusqu'à 10,00 BGN, les frais de billet de banque sont appliqués à la totalité du montant.

VII. PAIEMENTS ET TRANSFERTS			
		Bgn	Monnaie
1.	Traductions Intrabank:		
1.1.	Transfert de crédit	2.00 L.	1,02 EUR
1.2.	Transfert de crédit sur un compte budgétaire avec un ordre de paiement multi-lignes/note d'importation	6.00 LV.	
1.3.	Exécution d'un transfert de crédit périodique	2.00 L.	1,02 EUR
1.4.	Exécution du transfert de crédit avec la date de valeur future	2.00 L.	1,02 EUR
1.5.	Domiciliation:		
1.5.1.	-Mise en place d'une ordonnance de débit direct	2.00 L.	1,02 EUR
1.5.2.	-Paiement par ordre de débit direct	2.00 L.	1,02 EUR
1.5.3.	-Refus de payer par ordonnance de débit direct en raison du manque de fonds disponibles dans le compte	2.00 L.	1,02 EUR
1.6.	Paiement des créances pour les services publics, taxes, etc. Par consentement au prélèvement direct :		
1.6.1.	-Pour chaque traduction	2.00 L.	
1.6.2.	-Suspension du paiement en espèces des passifs réclamés - de toute obligation suspendue	1,00 L.	
1.7.	Transfert quotidien ex officio des soldes entre comptes clients sur sa commande	Négociable	
1.8.	Transfert d'argent disponible (dépôt d'argent de tiers) :		
1.8.1.	-Lorsque l'argent importé est en billets de banque :		
1.8.1.1.	-sur les comptes ouverts à DSK Bank	0,4%, min. 4.00 LV	0,4%, min. 2,05 EUR
1.8.1.2.	-Sur les comptes budgétaires avec un ordre de paiement multi-lignes / note d'importation	0,4%, min. 12.00 LV	
1.8.1.3.	-Sur les comptes budgétaires avec un accord/douanes, les tribunaux, etc./	par arrangement	par arrangement
1.8.2.	-Lorsque l'argent importé est en pièces de monnaie	5%, min. 10 LV.	
2.	Transferts interbancaires à l'étranger: ¹		
2.1.	Transferts à Leva		
2.1.1.	Transfert de crédit via BISERA	4.00 L.	
2.1.2.	Transfert de crédit via BISERA vers un compte budgétaire avec un ordre de paiement multi-lignes/Reçu	12.00 L.	
2.1.3.	Exécution d'un transfert de crédit périodique via BISERA	4.00 L.	
2.1.4.	Exécution d'un transfert de crédit avec une valeur future dans BISERA	4.00 L.	
2.1.5.	Transfert de crédit via RINGS	20.00 L.	
2.1.6.	Domiciliation:		
2.1.6.1.	-Mise en place d'une ordonnance de débit direct	4.00 L.	
2.1.6.2.	-Paiement sur les ordres de débit direct via BISERA	4.50 LV.	
2.1.6.3.	-Paiement sur les ordres de débit direct via RINGS	20.00 L.	
2.1.6.4.	-Refus de payer par ordonnance de débit direct en raison du manque de fonds disponibles dans le compte	2.00 L.	
2.1.7.	Transfert d'argent disponible:		
2.1.7.1.	-Lorsque l'argent importé est en billets de banque :		
2.1.7.1.1.	-Par BISERA	1%, min. 20.00 LV	
2.1.7.1.2.	-sur un compte budgétaire avec un ordre de paiement multi-lignes / note d'importation	1%, min. 40.00 LV	
2.1.7.1.3.	- LES ANNEAUX	1%, min. 35.00 Lv	
2.1.7.2.	-Lorsque l'argent importé est en pièces de monnaie	5%, min. 10 LV.	

¹ pour envoyer un transfert de devises en parties à la demande du bénéficiaire, chaque partie est considérée comme une nouvelle traduction.

Vii. PAIEMENTS ET TRANSFERTS

		Bgn	Monnaie
2.2.	Transferts de crédit en euros à d'autres banques de l'EEE (TRANSFERTS de crédit SEPA):		
2.2.1.	-Pour les montants jusqu'à 100 000 BGN.		2,05 EUR
2.2.2.	- pour le sumi de et plus de 100.000 l.		10,23 EUR
2.3.	Transferts de crédit en devises autres que les transferts de crédit SEPA et les transferts en espèces en devises :		
2.3.1.	Transfert de crédit:		0,20%, min. 25,00 EUR
2.3.1.1.	-Traduction en forints hongrois (HUF)		0,10%, min. 15,00 EUR
2.3.2.	Traduction disponible en euro au sein de l'UE		
2.3.2.1.	-Pour les montants jusqu'à 100 000 BGN.		1%, min. 10,23 EUR
2.3.2.2.	- pour le sumi de et plus de 100.000 l.		1%, min. 17,90 EUR
2.3.3.	Transfert d'argent disponible en dehors de l'UE et en devises autres que Euro		0,8%, min. 35,00 EUR
2.3.4.	Frais supplémentaires pour le transfert express (si possible à la banque)		30,00 EUR
2.4.	Frais supplémentaires lors de la commande de transferts de devises avec Option "dépenses d'autres banques pour le compte de l'initiateur"		Selon l'annexe NO2
3.	Transferts entrants interbancaires :		
3.1.	Transferts de crédit en euros d'autres banques de l'EEE (TRANSFERTS de crédit SEPA):		Pas de commission
3.2.	Transferts de crédit autres que les transferts de crédit SEPA:		
3.2.1.	-Sur le compte bancaire:		0,1 % 7,00 euros. 200,00 EUR
3.2.1.1.	-Pour les transferts reçus dans HUF plus de 100,00 EUROS		0,08% . 5,00 euros, 5 euros. 100,00 EUR
3.2.2.	-avec paiement à la caissière	0,5%, min. 10.00 LV	0,5%, min. 5,11 EUR
4.	Changement de nom ou d'autres conditions sur les ordres de traduction et les demandes de renseignements relatifs aux traductions ordonnées	10.00 L.	25,00 EUR
5.	Annulation d'une traduction avant de diffuser à une banque correspondante ou à un système de paiement	10.00 L.	25,00 EUR
6.	Annulation d'une traduction après une diffusion à une banque ou à un système de paiement correspondant	20.00 L.	30,00 EUR
7.	Notification du refus d'exécuter une transaction de paiement	10.00 L.	10,00 EUR
8.	Retour du transfert reçu en faveur d'un client de la banque, Dont l'initiative a lieu ¹		0,20 %, 0,20 % 30,00 euros. 300,00 EUR
9.	Encaissement dans les chèques de nom		
9.1.	-Sur le compte bancaire		0,4%, min. 30,00 EUR
9.2.	-Retour d'un chèque impayé		30,00 euros , Tel
10.	Émission de chèques enregistrés à partir d'un compte bancaire		0,4%, min. 30,00 EUR
11.	Annulation d'un chèque à la demande du client pour chaque chèque		20,00 EUR
12.	Demande à une autre banque sur le paiement du chèque à la demande du client		25,00 EUR
13.	Lettres de crédit ouvertes par la banque :		
13.1.	-Ouverture	0,4%, Min. 50,00 BGN (pour Quartier ou partie de celui-ci)	0,4 %, 50,00 EUROS Quartier ou partie de celui-ci)
13.2.	-Traitement et paiement des lettres de crédit payables par vue	0,1%, min. 50.00 L.	0,1%, min. 50,00 EUR
13.3.	-Pour le changement (pas d'augmentation du montant ou de la poursuite du terme)	50.00 L.	40,00 EUR
13.4.	-Pour une augmentation du montant (à facturer sur le montant de l'augmentation)	0,4%, Min. 50,00 BGN (pour Quartier ou partie de celui-ci)	0,4 %, 50,00 EUROS Quartier ou partie de celui-ci)
13.5.	-prolonger la période au cours du trimestre pour lequel le Commission	50.00 L.	40,00 EUR
13.6.	-prolonger la période dans un nouveau trimestre ou une partie de celui-ci (À facturer sur la quantité de solde inutilisé)	0,4%, Min. 50,00 BGN (pour Quartier ou partie de celui-ci)	0,4 %, 50,00 EUROS Quartier ou partie de celui-ci)

13.7.	-pour le traitement et le paiement des lettres de crédit avec paiement différé ou acceptation	0,15%, Min. 50,00 BGN Mensuel	0,15%, . 50,00 EUR Mensuel
13.8.	-Pour les annulations avant la date d'expiration	40.00 L.	40,00 EUR

¹ Les frais ne s'appliquent pas aux transferts de crédit SEPA

Vii. PAIEMENTS ET TRANSFERTS

		Bgn	Monnaie
13.9.	-pour un traitement urgent à la demande d'un client dans la journée de travail	40.00 L.	30,00 EUR
13.10.	-Ouvrir une lettre de crédit-une rémunération unique-SWIFT	30.00 L.	30,00 EUR
13.11.	Frais pour les documents irréguliers relatifs au paiement par lettre de crédit (au nom du bénéficiaire) :		
13.11.1.	-Pour une somme de lettres de crédit jusqu'à 20 000 leva/Euro incl.	100,00 L.	100,00 EUR
13.11.2.	-Pour une somme de lettres de crédit de plus de 20 000 leva/EURO	150.00 L.	150,00 EUR
13.12.	Étude préliminaire sur l'obtention de la confirmation d'une banque étrangère à l'ouverture des lettres de crédit ¹	250,00 L.	250,00 EUR
13.13.	Réclamations (enquêtes à la demande du client relativement à une lettre de crédit émise)	30.00 L.	30,00 EUR
14.	Lettres de crédit ouvertes par d'autres banques :		
14.1.	-À avalise Avis	25.00 L.	25,00 EUR
14.2.	-Pour l'avatisation, sans confirmation de la banque DSK et en cas de changement avec augmentation du montant (sur le montant de l'augmentation)	0,2%, min. 50.00 L.	0,2%, min. 50,00 EUR
14.3.	-Pour l'autorisation d'une notification reçue par la cession	40.00 L.	40,00 EUR
14.4.	-Pour le transfert des créances/cession/	0,3%, min. 30.00 L.	0,3%, min. 35,00 EUR
14.5.	-Confirmation	par arrangement	par arrangement
14.6.	-Vérification de l'authenticité	100,00 L.	50,00 EUR
14.7.	-Re-traitement des documents retournés pour l'achèvement et/ou la correction des documents irréguliers	100,00 L.	50,00 EUR
14.8.	-Mettre à jour le changement (sans augmenter la quantité de Lettre de crédit bancaire et aucune augmentation du montant et de la poursuite de la lettre de crédit confirmée par la lettre de crédit de la banque)	50.00 L.	50,00 EUR
14.9.	-Pour le traitement et le paiement sur le montant des documents de paiement	0,2%, min. 50.00 L.	0,2%, min. 40,00 EUR
14.10.	-Pour le paiement différé ou l'acceptation sur le montant des documents de paiement	0,12 % par mois ou une partie de lui, Min. 50 BGN	0,12 % par mois ou une partie de C'est ce qu'il y a. 50 EUR
14.11.	-Pour l'annulation d'une lettre de crédit avant la date d'expiration	30.00 L.	40,00 EUR
14.12.	-Pour le transfert	0,30%, min. 50.00 L.	0,30%, min. 50,00 EUR
14.13.	-pour un traitement urgent à la demande d'un client dans la journée de travail	100,00 L.	50,00 EUR
14.14.	Aperçu du document	50.00 L.	30,00 EUR
14.15.	Réclamations (enquêtes à la demande du client relativement à une lettre de crédit émise)	30.00 L.	30,00 EUR
	INCASO DE DOCUMENTS ET DE TITRES		
15.	Reçu pour l'incasage des documents :		
15.1.	Avatisation et transmission de documents contre paiement ou acceptation		0,2%, min. 35,00 EUR
15.2.	Transmission des documents sans paiement		0,2%, min. 30,00 EUR
15.3.	Avatisation du changement des incashinstructions		30,00 EUR
15.4.	Retour des documents en espèces impayés		35,00 EUR
15.5.	Retour		20,00 EUR
16.	Envoyé pour des documents de retrait ou des titres commerciaux		
16.1.	Envoi ou acceptation de documents		0,2%, min. 35,00 EUR
16.2.	Changement d'incashorders		30,00 EUR
16.3.	Retour		20,00 EUR

¹ N'est pas recueilli si la banque détecte une lettre de crédit.

Viii. E-BANKING					
		Accès de base	Tarif "Volume"	Tarif "Démarrer"	Tarif "Info"
1.	Frais mensuels d'entretien et de service opérationnel	Sans frais	BGN 20.00/ EUR 10.00/ USD 14.00/ GBP 10.00/ CHF 16.00/ CAD 17.00/ HUF 3300/ SEK 120.00/ RON 48.00/ JPY 1330.00/ RUB 800.00/ TRY 70.00/ RSD 1300.00/ PLN 50.00/ CNY 100	BGN 10,00/ EUR 5.00/ USD 7.00/ GBP 5.00/ CHF 8.00/ CAD 8.50/ HUF 1650/ SEK 60.000/ RON 24.00/ JPY 665.00/ RUB 400.00/ TRY 35.00/ RSD 650.00/ PLN 25.00/ CNY 50	BGN 5,00/ EUR 2,50/ USD 3,50/ GBP 2,50/ CHF 4,00/ CAD 4,25/ HUF 825/ SEK 30,0 RON 12,00/ JPY 335,00/ RUB 200,00/ TRY 17,50/ RSD 325,00/ PLN 12,50/ CNY 25
2.	1				
2.1.	Transferts à Leva:				
2.1.1.	-Transfert de crédit/mise en place d'une ordonnance de débit direct	Applicable ^{3a} Service effectué dans une division de la Banque	0,40 LV.	0,55 LV.	0,70 LV.
2.1.2.	-Transfert de crédit sur un compte budgétaire avec un ordre de paiement multi-lignes/importation Note		Les frais pertinents pour le plan tarifaire choisi pour chaque		
2.1.3.	-Exécution d'un transfert de crédit périodique		0,75 LV.		
2.1.4.	-Exécution d'un transfert de crédit avec une date de valeur future		0,75 LV.		
2.2.	Transferts en ^{devises 2}				
2.2.1.	-Transfert de crédit/mise en place d'une ordonnance de débit direct	Applicable ^{3a} Service effectué dans une division de la Banque	0,51 EUR	0,59 EUR	0,95 EUR
2.2.2.	-Exécution d'un transfert de crédit périodique		1,02 EUR		
2.2.3.	-Exécution d'un transfert de crédit avec une date de valeur future		1,02 EUR		
3.	Transferts interbancaires en BGN:				
3.1.	Transfert de crédit via BISERA/mise en place d'une ordonnance de débit direct	Applicable ^{3a} Service effectué dans une division de la Banque	1.10 LV.	1.25 LV.	1,95 LV.
3.2.	Transfert de crédit via BISERA vers un compte budgétaire avec un ordre de paiement multi-lignes/ Note d'importation		Les frais pertinents pour le plan tarifaire choisi pour chaque		
3.3.	Exécution d'un transfert de crédit périodique via BISERA		1.20 LV.	1.20 LV.	4.00 L.
3.4.	Exécution d'un transfert de crédit avec une valeur future dans BISERA		1.20 LV.	1.20 LV.	4.00 L.
3.5.	Transfert de crédit via RINGS		9.50 LV.	10.50 L.	11.50 L.
4.	2 2:				
4.1.	Transferts de crédit en euros à d'autres banques de l'EUE (TRANSFERTs de crédit SEPA):				
4.1.1.	-Pour les montants jusqu'à 100 000 BGN.	Applicable ^{3a} Service effectué dans une division de la Banque	0,56 EUR	0,64 EUR	1 EUR
4.1.2.	- pour le sumi de et plus de 100.000 l.		4,86 EUR	5,37 EUR	5,88 EUR
4.2.	Transferts de crédit en devises autres que les transferts de crédit SEPA:	Applicable ^{3a} Pertinent Service effectué dans une division de la Banque	0,12%, min. 18,00 EUR		
4.2.1.	Frais supplémentaires pour la traduction express		30,00 EUR		
4.2.2.	Des frais supplémentaires lors de la commande de transferts en devises avec l'option "coûts de D'autres banques au nom de l'initiateur "	Selon l'annexe NO2			

¹ Opérations par lots, incl. Pour payer les salaires sont traités comme des paiements individuels et sont facturés en fonction du nombre et le type du paquet de paiement.

² Pour les ordres de change, les frais sont appliqués en EUR, et pour les comptes dans une autre devise, il est converti au taux central de la journée.

Viii. E-BANKING					
		Accès de base	Tarif "Volume"	Tarif "Démarrer"	Tarif "Info"
5.	Paiement d'un service communal ¹				
5.1.	- à gauche	C'est pas vrai. Banque	0,40 LV.	0,55 LV.	0,70 LV.
5.2.	-En monnaie	EUR 1.00/ USD 1.20/ GBP 1.00/ CHF 1.20/ CAD 1.60/ HUF 330.00/ RON 5.00/ SEK 0K 1.20/ CAD 1.60/ HUF 330.00/ RON 5.00/ SEK 0 010.80/ JPY 135.00/ RUB 78.00/ TRY 7.00/ RSD 130.00/ PLN 5.00/ CNY 10			
6.	Visite subséquente pour installer le Plucache PP		BGN 18 Pour chaque adresse d'installation		
7.	Frais d'activation et d'utilisation de Application Token-Mobile (DSK mToken)	Sans frais			
8.	Ré-émission de mot de passe pour les services bancaires par Internet/téléphone bancaire à la demande du client ²	5.00 LV.	5.00 LV.	5.00 LV.	5.00 LV.

¹ dans le cas du paiement d'un service communal à partir d'un compte en devises, le montant correspondant des frais valables pour la transaction en devises s'applique

² Aucuns frais ne sont payables lors de la mise en place d'un nouveau mot de passe pour la banque Internet THROUGH DSK direct.

IX. ANNEXE 1. TAUX DE CHANGE APPLICABLES

IX. ANNEXE 1. TAUX DE CHANGE APPLICABLES		
1.	En cas de change en raison de retraits/dépôts en espèces de/Pour compte en devises autres que la devise du compte	Le taux non monétaire pertinent donné par la banque pour le jour de la Opération
2.	Lors de l'échange de devises pour les transferts sortants/entrants à partir/à un compte dans une devise autre que la devise du compte	C'est . C'est . Marchés
3.	Lors de l'échange de devises dans le cas des transferts entrants avec le paiement de liquidités dans une devise autre que la devise du transfert	Le taux de trésorerie pertinent est donné par la Banque pour le jour de l'opération
4.	Lors de l'échange de devises au caissier, c'est-à-dire lorsque les deux devises sont fournies au caissier	Le taux de trésorerie pertinent est appliqué, tel que déclaré par la Banque pour le jour d'exploitation ou sous contrat avec le Trésor de gestion et les marchés des capitaux

X. ANNEXE 2 : FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES COMMANDES DE TRANSFERT DEVISES ÉTRANGÈRES AVEC OPTION "DÉPENSES D'AUTRES BANQUES POUR LE COMPTE DE L'INITIATEUR"		
		Frais de change
1.	Eur	
1.1.	- 0,00 à 2 500,00 euros	6 EUR
1.2.	-EUR 2500.01 12500,00 EUROS	20 EUR
1.3.	-EUR 12500.01 50000,00 euros	30 EUR
1.4.	- plus de 50 000 euros	50 EUR
2.	Usd	
2.1.	- 0,00 à USD 2,000,00	USD 15
2.2.	- USD 2 000.01 USD 30 000.00	USD 30
2.3.	- plus de 30 000 USD	USD 40
3.	Gbp	GBP 11
4.	Chf	CHF 12
5.	Cad	CA 15
6.	Sec Sec (Sec)	SEK 35
7.	Frotter	RUB 30
8.	Rsd	RSD 1500
9.	Jpy	JPY 5000
10.	Essayer	ESSAYEZ 50
11.	Pln	PLN 50
12.	Ron	RON 0
13.	Czk	
13.1.	- 0,00 à C-K 65 000,00	CZK 200
13.2.	- CZK 65 000.01 CZK 300 000.00	CZK 525
13.3.	- sur le C-K 300,000.00	CZK 1 500
14.	Assez	
14.1.	- 0,00 à NOK 5 000,00	NOK 50
14.2.	- plus de 5 000,00 NOK	NOK 100
15.	Dkk	DKK 70 Annonces
16.	Aud	AUD 10
17.	Cny	CNY 0

Xi. GARANTIES ET CONTRE-ANTEES			
		Bgn	Monnaie
GARANTIES ET CONTRE-ARGUMENTS ÉMIS PAR LA BANQUE			
1.	Examen des demandes d'émission ou de modification des conditions/renégociation de la garantie bancaire/limite pour l'émission de garanties bancaires multiples	0,15%, min. 100 LV.	0,15%, min. 50 EUR
1.1.	Examen express des demandes d'émission ou de modification des conditions/renégociation de la garantie bancaire/limite pour l'émission de Garanties bancaires multiples dans un délai d'un jour ouvrable (si possible la banque)-Frais supplémentaires	50,00 L.	25,00 EUR
2.	Pour la libération:		
2.1.	-Sécurisé par des liquidités, des obligations GOVERNMENT ou des contre-mesures émises par une banque de première classe	0,3% sur le montant de la garantie, mais au moins 100 BGN Par trimestre ou par partie de celui-ci	0,3, 15% sur le montant de la garantie, mais au moins 50 euros par trimestre ou une partie de celui-ci
2.2.	-autrement sécurisé	0,7% sur le montant de la garantie, mais au moins 100 BGN Par trimestre ou par partie de celui-ci	0,7, 15% sur le montant de la garantie, mais au moins 50 euros par trimestre ou une partie de celui-ci
3.	Modifier une garantie bancaire sans augmentation du montant ou de la poursuite du terme	50,00 L.	40,00 EUR
4.	Frais SWIFT pour l'émission d'une garantie		30,00 EUR
5.	Annulation d'un ordre de garantie	60,00 L.	30,00 EUR
6.	Consultations dans la préparation des termes de la garantie		30,00 EUR
7.	Paiement d'une réclamation de garantie	30,00 L.	0,1 % 30,00 euros. 250,00 EUR
8.	Étude préliminaire sur la question d'une garantie contre la contre-attaque de DSK Bank ¹	250,00 L.	250,00 EUR
GARANTIES ET CONTRE-ARGUMENTS REÇUS À LA BANQUE			
9.	Vérifier l'authenticité des garanties bancaires émises au profit des clients de la banque	20,00 L.	15,00 EUR
10.	Pour le traitement des documents relatifs au dépôt des demandes de paiement sur les garanties bancaires émises au profit des clients de la banque	80,00 L.	50,00 EUR
11.	Avatisation sans engagement et en changeant avec une augmentation du montant (sur le montant de l'augmentation)	0,1% min. 60,00 lv., max. 400,00 .	0,1 %, 0,1 %. 30,00 euros. 200,00 EUR
12.	Avatisation du changement sans augmentation du montant	100,00 L.	50,00 EUR
13.	Pour confirmer/réédite	par arrangement	par arrangement
14.	Annuler une demande de paiement	40,00 L.	40,00 EUR

¹ Les frais ne sont pas facturés si la Banque DSK émet la contre-garantie.

Xii. Prêts			
		Bgn	Monnaie
1.	Examen de la demande de prêt	0,15%, min. 100,00 L.	0,15%, min. 50,00 EUR
1.1.	-Pour les prêts aux micro-entreprises	0,15%, Min. 80,00 BGN, Max. 2000,00 .	0,15%, . 40,00 euros. 1000,00 EUR
1.2.	-Pour les produits de crédit standard des clients MSMES	0,15%, min. 25.00 L.	0,15%, min. 12,50 EUR
1.3.	-Pour la limite de carte de crédit d'affaires	0,15%, min. 25.00 L.	0,15%, min. 25.00 L.
1.4.	Examen express d'une demande de prêt de MSMES-jusqu'à 3 jours ouvrables	0,3%, Min. 160,00 BGN, Max. 3000,00 .	0,3 %, 80,00 euros. 1500,00 EUR
2.	Évaluation collatérale		C'est pas vrai. No3
3.	Établissement et suppression de garanties		
3.1.	-Actes d'entrée d'une hypothèque contractuelle	25.00 L.	15,00 EUR
3.2.	-Actions pour préparer et enregistrer une hypothèque légale	35.00 L.	20,00 EUR
3.3.	-Préparation d'une demande d'enregistrement, enregistrement supplémentaire, suppression, renouvellement et exécution d'un pari aux termes de l'OSP	20.00 L.	10,00 EUR
3.4.	-Actions pour l'enregistrement, l'enregistrement supplémentaire, la suppression, le renouvellement et l'exécution d'un pari aux termes de l'OSP	Les coûts réels de l'État, des honoraires de notaire et de la rémunération des cabinets d'avocats	Les coûts réels de l'État, de l'impôt notaire et de la rémunération de l'avocat
3.5.	-Annulation d'une hypothèque	25.00 L.	10,00 EUR
4.	Engagement:		
4.1.	-En cas de prêts d'investissement et de fonds de roulement avec plan de remboursement	1.5%	1.5%
4.2.	-Lignes de crédit	2% par an	2% par an
4.3.	-Découvert de crédit pour les clients MSMES	0,50% par an	0,50% par an
4.3.1.	-Standard credit Product "credit-overdraft", y compris le découvert "Client fidèle"	1,00% par an	1,00% par an
4.4.	-Produit de crédit standard-"crédit agricole rapide"	1,00% par an	
4.5.	-Standard credit product-"multipurpose business Credit"	1,00% par an	1,00% par an
5.	Gérer le crédit accordé		
5.1.	-avec un mandat allant jusqu'à 1 an	Min. 1% par an	Min. 1% par an
5.2.	-avec une période de plus d'un an	Min. 1% par an sur la balance du crédit	Min. 1% par an sur la balance du crédit
5.3.	-Gestion de la limite de crédit pour l'émission de garanties bancaires	Négociable	Négociable
5.4.	-Gestion des produits de crédit standard-"multipurpose business Credit"		
5.4.1.	-Sécurisé par une hypothèque	0,75% par an	0,75% par an
5.4.2.	-Sécurisé par d'autres garanties	1% par an	1% par an
6.	Renégociation et/ou résolution des prêts à l'initiative du client	0,25 % du montant total des C'est pas vrai.	0,25 % du montant total des C'est pas vrai.
6.1.	Poursuite des lignes de crédit et des crédits découverts aux clients MSMES, en cas de non-respect du délai légal pour soumettre la demande Du client :		
6.1.1.	-sur présentation dans un délai de moins de 30 jours civils avant la date d'échéance dans l'affaire générale	0,5 % sur le montant du montant convenu	0,5 % sur le montant du montant convenu
6.1.2.	-sur soumission dans moins de 10 jours civils avant la date d'échéance dans le cas général	2 % sur le montant du montant convenu	2 % sur le montant du montant convenu
6.1.3.	-En cas de dépôt dans moins de 90 jours civils avant la date d'échéance-pour le financement non garanti des clients non standard SMES	0,5 % sur le montant du montant convenu	0,5 % sur le montant du montant convenu
6.1.4.	-sur soumission dans moins de 30 jours civils avant la date d'échéance-pour le financement non garanti des clients non standard SMES	2 % sur le montant du montant convenu	2 % sur le montant du montant convenu
7.	Remboursement anticipé (partiel ou total) du crédit	5 % sur le montant du montant importé précoce	5 % sur le montant du montant importé précoce
7.1.	Résiliation anticipée du découvert de l'entente de prêt	3 % sur le montant convenu	3 % sur le montant convenu
7.2.	Résiliation anticipée d'un contrat de limite de carte de crédit d'affaires	3 % sur le montant convenu	3 % sur le montant convenu

Xiii. ANNEX 3: ASSESSMENT OF COLLATERAL IN CREDIT TRANSACTIONS-ACCORDING TO THE TYPE of ASSETS VALUED, AS FOLLOWS¹		
	Type de garantie	Frais
1.	Appartement (garage attenant, grenier et/ou sous-sol)	120.00 LV
1.1.	Pour chaque appartement subséquent situé dans le même bâtiment, sous réserve d'une évaluation de la même transaction	20% du prix applicable
2.	Bâtiment résidentiel/maison (avec terrain adjacent)	160 BGN pour le 1er étage plus 32 BGN pour chaque étage suivant, mais Pas plus de 224 LV
3.	Bureau	170 lv à 200 m2; 238 lv sur 200 m2.
3.1.	Pour chaque bureau ultérieur situé dans le même bâtiment, sous réserve d'une évaluation de la même transaction	20% du prix applicable
4.	Locaux commerciaux (boutique, restaurant, pâtisserie, café, etc.)	220 BGN à 200 m2 Plus 0,44 BGN par m2. Plus de 200 Sq. m., mais pas plus de 1 200 LV
5.	Composition	190 BGN à 300 m2 Plus 0,19 BGN par m2. Plus de 300 Sq. m., mais pas plus de 1 200 LV
6.	Propriété foncière à des fins non agricoles	180,00 LV
7.	Parcelles de terre/terres agricoles/chute dans une terre	5.00 BGN pour chaque propriété mais pas moins de 120 BGN et non Plus de 500 BGN De la terre
7.1.	Parcelles de terre/terres agricoles/, en baisse dans plus de 5 territoires, sous réserve de l'évaluation de la même transaction	Les frais applicables au poste 7 pour chaque terrain, mais pas plus À partir de 3000 BGN Total
8.	Immobiliers - bâtiments et terres en tant que population (autres que ceux mentionnés dans les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7)	0,13% de la valeur marchande de la propriété, Min. 110 BGN, Max. 1600 euros
9.	Voiture de tourisme pour 1 pc.	30 LW/br
10.	Camion et machine agricole pour 1 pc.	50 LW/br
11.	Pièces jointes pour 1 pc.	20 LW/br
12.	Machines de production séparées pour 1 pc.	20 LV par pièce, mais pas plus de 1500 LV Total
13.	Évaluation à l'AMC - ruissellement en circulation	0,13% de la valeur marchande, Min. 50 BGN, Max. 200 LV.
14.	Propriété mobile , équipement, matériel informatique, etc. :	
14.1	Pour les actifs dont le montant total de transport peut aller jusqu'à 50 000 BGN.	150,00 Lv
14.2.	Pour les actifs d'un montant total de 50000,01 BGN. À 100 000 BGN	200,00 Lv
14.3.	Pour les actifs d'un montant total de 100 000,01 BGN. À 150 000 BGN	250.00 LV
14.4.	Pour les actifs dont le montant total de transport est supérieur à 150 000 BGN.	0,20 % du montant total du transport des actifs, 1500 euros.
15.	Mise à jour de l'évaluation des garanties évaluées au cours des six mois précédents relativement à l'offre subséquente de la même garantie ou modification d'une transaction existante nécessitant une mise à jour	30 % des frais initiaux pour l'évaluation de la Actif

¹ La redevance s'applique à une évaluation effectuée par un fonctionnaire de LA Banque DSK. Dans une évaluation réalisée par un évaluateur externe, les frais sont négociés entre le client et l'évaluateur sans la participation de la banque.

Les frais sont payables une fois et ne sont pas remboursables si la transaction n'est pas autorisée.

En cas de coûts plus élevés que les coûts habituels lors de l'évaluation d'un actif, il est permis de percevoir jusqu'à 30 % par rapport aux frais réglementés.

Xiv. OPÉRATIONS AVEC INSTRUMENTS FINANCIERS		
		Bgn
1.	OPÉRATIONS AVEC INSTRUMENTS FINANCIERS NÉGOCIÉS DANS LE PAYS	
1.1.	Acceptation d'un ordre d'achat ou de vente d'instruments financiers	2.00 L.A.
1.2.	Transfert d'instruments financiers du registre A pour enregistrer B à la Banque centrale de dépôt AD (CD)	2.00 L.A.
1.3.	Transfert d'instruments financiers du registre B pour enregistrer un CDE	10.00 L.
1.4.	Transfert d'instruments financiers du registre B à la Banque de la CB dans le registre B à une autre société d'investissement de la CDE	10.00 L.
1.5.	Transactions en actions, droits en actions et actions (% de la valeur de la transaction)	
1.5.1.	Jusqu'à 1 000 l.a.	1,8%, min. 5.00 L.A.
1.5.2.	1 001 à 10 000 l.a.	1,00%, min. 18.00 L.
1.5.3.	10 001 à 50 000 l.a.	0,6%, min. 100.00 LV.
1.5.4.	50 001 à 100 000 l.a.	0,4%, min. 300,00 LV.
1.5.5.	- plus de 100 000 l.a.	par arrangement
1.6.	Transactions en obligations de sociétés et municipales (% de la valeur de la transaction)	0,1%, min. 10.00 L.
1.7.	Transactions avec instruments compensatoires (% de la valeur de la transaction)	0,3%, min. 10.00 L.
1.8.	Envoi d'une demande de préparation d'un reçu dépositaire de la CDE	5.00 L.A.
1.9.	Frais annuels pour le Fonds de rémunération des investisseurs	
1.9.1.	Client professionnel	Sans frais
1.9.2.	Client de détail	0,06%
1.10.	Gestion de portefeuilles individuels d'instruments financiers	par arrangement
1.11.	Services de consultation et analyses personnalisées	par arrangement
1.12.	Souscription d'émissions	par arrangement
1.13.	Organisation et placement des émissions	
1.13.1.	-Préparation d'un prospectus (sur l'offre publique)	par arrangement
1.13.2.	-Préparation d'une proposition d'inscription (avec offre privée)	par arrangement
1.13.3.	-Marketing et placement	par arrangement
2.	OPÉRATIONS AVEC DES OBLIGATIONS D'ÉTAT DU MARCHÉ PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS LE PAYS	
2.1.	Frais annuels pour le maintien du Registre des titres GOVERNMENT (% de la valeur nominale)	
2.1.1.	Pour nominal à 1 000 000, 20 lv. Équivalence	0,05, 15% sur nominal, mais Min. 50 BGN
2.1.2.	Pour une valeur nominale de plus de 1 000 001 BGN. Équivalence	par arrangement
2.2.	Ordonnance non concurrentielle approuvée	
2.2.1.	Ordre concurrentiel/non concurrentiel approuvé sur le marché primaire des titres GOVERNMENT (% de la valeur nominale) :	
2.2.1.1.	-BONDS à court terme jusqu'à un an	0,04%, mais min. 7 lv.
2.2.1.2.	-de GOVERNMENT à moyen et long terme	0,06%, mais min. 7 lv.
2.2.2.	Course non approuvée/ordre non concurrentiel	8h00 L.A.
2.2.3.	Paiement des émissions arrivant à échéance (% de la valeur nominale)	0.02%
2.3.	Traitement des transactions sur le marché secondaire DE GOVERNMENT :	
2.3.1.	Transactions pour l'achat, la vente, l'octroi et l'emprunt d'obligations GOVERNMENT	
2.3.1.1.	-Quand la banque DSK est partie à la transaction	10.00 L.
2.3.1.2.	-Quand la banque DSK n'est pas partie à la transaction	20.00 L.

Xiv. OPÉRATIONS AVEC INSTRUMENTS FINANCIERS		
		Bgn
2.3.2.	Frais d'exploitation avec GOVERNMENT	Négociable
2.3.3.	Transfert de TITRES GOVERNMENT	
2.3.3.1.	-De s'inscrire auprès de DSK Bank en registre auprès d'un autre participant à l'EROTH	20.00 L.
2.3.3.2.	-D'un registre avec un autre participant de l'EMHL dans un registre auprès de la banque DSK	Sans frais
2.3.4.	Délivrance de certificat pour la propriété d'obligations GOVERNMENT.	2.00 L.A.
2.3.5.	Invalidation et délivrance d'un certificat de propriété en double des obligations GOVERNMENT.	5.00 L.A.
2.3.6.	Façonner le transfert (partiel, complet) d'un certificat dans le livre (registre) des détenteurs d'obligations GOVERNMENT entre les clients de la banque avant l'échéance.	5.00 L.A.
2.4.	Frais annuels pour le Fonds de rémunération des investisseurs	
2.4.1.	Client professionnel	Sans frais
2.4.2.	Client de détail	0,06%
3.	TRANSACTIONS D'INSTRUMENTS FINANCIERS NÉGOCIÉES SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX	
3.1.	Transactions en instruments de dette	
3.1.1.	Frais de transfert	Selon l'annexe No4
3.1.2.	Frais pour les transactions dans les instruments de la dette	Négociable
3.1.3.	Frais annuels pour le maintien d'un registre dans un dépositaire étranger	Selon l'annexe No4
3.2.	Opérations actions et FNB (fonds négociés en bourse)	
3.2.1.	Frais de transfert	Selon l'annexe No5
3.2.2.	Opérations de frais avec actions et FNB (fonds négociés en bourse)	Selon l'annexe No5
3.2.3.	Frais annuels pour le maintien d'un registre dans un dépositaire étranger	Selon l'annexe No5
3.3.	Frais annuels pour le Fonds de rémunération des investisseurs	
3.3.1.	Client professionnel	Sans frais
3.3.2.	Client de détail	0,06%

Xv. ANNEXE 4 : TRANSACTIONS D'INSTRUMENTS DE DETTE NÉGOCIÉES SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

	Types d'instruments de dette	Frais de transfert/transaction/règlement	Frais annuels pour le maintien d'un registre des instruments de la dette
1.	evrobondove	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
2.	Instruments de dette-Principaux marchés		
2.1.	Autriche	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
2.2.	Royaume-Uni	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
2.3.	Allemagne	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
2.4.	Italie	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
2.5.	États-Unis	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
2.6.	France	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
2.7.	Pays-Bas	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
3.	Instruments de la dette - marchés spécifiques		
3.1.	Brésil	30,00 EUR	0,30%, mais min. 15,00 EUR
3.2.	Grèce	75,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
3.3.	Turquie	50,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
3.4.	Hongrie	40,00 EUR	0,20%, mais min. 15,00 EUR
3.5.	République tchèque	40,00 EUR	0,40%, mais min. 15,00 EUR
3.6.	Suisse	30,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
3.7.	Suède	40,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
4.	Actions/fonds-Marchés principaux		
4.1.	Autriche	40,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
4.2.	Royaume-Uni	30,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
4.3.	Allemagne	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
4.4.	Italie	50,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
4.5.	États-Unis	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
4.6.	France	30,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
4.7.	Pays-Bas	35,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
5.	Marchés spécifiques aux actions/fonds		
5.1.	Irlande	25,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
5.2.	Suisse	35,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR

Xvi. ANNEXE 5 : OPÉRATIONS AVEC ACTIONS ET FNB (FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE) NÉGOCIÉES SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

	Marché boursier international	Frais de négociation pour les actions et les FNB (fonds négociés en bourse)	Frais de transfert/transaction/règlement	Frais annuels pour Maintien d'un registre des Instruments d'actions et FNB
1.	Offres sur les marchés internationaux			
1.1.	Bourse d'Amsterdam	25 pts/ 20,00 EUR	20,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.2.	Bourse d'Athènes	65 pts/ 20,00 EUR	100,00 EUR	0,45%, mais min. 15,00 EUR
1.3.	Bourse autrichienne	25 pts/ 20,00 EUR	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.4.	Bourse belge	25 pts/ 20,00 EUR	35,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.5.	Bourse de Budapest	25 bps/ . 5000 HUF	60,00 EUR	0,45%, mais min. 15,00 EUR
1.6.	Copenhague Stock Exch	25 pts/ 20,00 EUR	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.7.	Bourse tchèque	25 pts/ CZK 600,00	30,00 EUR	0,20%, mais min. 15,00 EUR
1.8.	Bourse de Francfort	25 pts/ 20,00 EUR	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.9.	Bourse d'Helsinki	25 pts/ 20,00 EUR	35,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.10.	Bourse de Hong Kong	25 pts/ 60 EUR	40,00 EUR	0,45%, mais min. 15,00 EUR
1.11.	Bourse indonésienne	65 pts/ 45 EUR	40,00 EUR	0,45%, mais min. 15,00 EUR
1.12.	Bourse irlandaise	25 pts/ 20,00 EUR	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.13.	Bourse d'Istanbul	65 pts/ ESSAYEZ 60,00	40,00 EUR	0,30%, mais min. 15,00 EUR
1.14.	Bourse de Johannesburg	65 pts/ 20,00 EUR	30,00 EUR	0,20%, mais min. 15,00 EUR
1.15.	Bourse de Kuala Lumpur	65 pts/ 60 EUR	40,00 EUR	0,45%, mais min. 15,00 EUR
1.16.	Bourse de Lisbonne	25 pts/ 20,00 EUR	45,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.17.	Bourse de Londres	25 pts/ GBP 20,00 GBP	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.18.	Livre international d'ordre de Londres	25 pts/ GBP 20,00 GBP	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.19.	Bourse de Luxembourg	65 pts/ 20,00 EUR	20,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.20.	Bourse de Madrid	25 pts/ 20,00 EUR	35,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.21.	Bourse de Milan	25 pts/ 20,00 EUR	35,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.22.	Nasdaq	5 cps/ . USD 20,00; 2,5 cps 5 USD 5 USD C'est ce qu'il y a. USD 20,00	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.23.	Nyse	5 cps/ . USD 20,00; 2,5 cps 5 USD 5 USD C'est ce qu'il y a. USD 20,00	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.24.	Bourse de Nouvelle-Zélande	65 pts/ 45 EUR	40,00 EUR	0,45%, mais min. 15,00 EUR
1.25.	Bourse d'Oslo	25 pts/ 25 EUR	20,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.26.	Bourse de Paris	25 pts/ 20,00 EUR	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.27.	Bourse de Stockholm	25 bps/ . SEK 200,00	40,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.28.	Bourse suisse	25 pts/ CHF 30,00	20,00 EUR	0,10%, mais min. 15,00 EUR
1.29.	Bourse de Sydney	25 pts/ 60 EUR	40,00 EUR	0,45%, mais min. 15,00 EUR
1.30.	Bourse de Tel Aviv	25 pts/ 20 EUR	40,00 EUR	0,15%, mais min. 15,00 EUR
1.31.	Bourse de Tokio	25 pts/ 60 EUR	40,00 EUR	0,45%, mais min. 15,00 EUR
1.32.	Bourse de Toronto	5 cps/ . CA 20,00	20,00 EUR	0,20%, mais min. 15,00 EUR
1.33.	Bourse de Varsovie	25 pts/ PLN 100,00	100,00 EUR	0,40%, mais min. 15,00 EUR

Le XVII. ACTIVITÉS ET SERVICES D'INVESTISSEMENT			
		Bgn	Monnaie
1.	SERVICES LIÉS À LA VENTE ET AU RACHAT D' ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ÉTRANGERS GÉRÉS PAR "GPP FUND MANAGEMENT": "OTC FONDS D'EUROPE CENTRALE EN ACTIONS", "OTP OMEGA FUND OF FUNDS "et" OP PLANET FUND OF FUNDS "		
1.1.	Frais d'achat exigibles à l'achat		
1.1.1.	-Sur un seul achat		1.50%
1.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement		0.75%
1.2.	Frais de rachat payables sur le rachat		0.00%
2.	SERVICES RELATED TO the SALE and redemption OF SHARES OF CONTRACTUAL SUB-FUNDS MANAGED BY "SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE)":¹		
2.1.	" " SISF Euro Corporate Bond ", "SISF Euro Government Bond", "SISF Global Credit Income"		
2.1.1.	Frais d'achat exigibles à l'achat		
2.1.1.1.	-Sur un seul achat		0.50%
2.1.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement		0.25%
2.1.2.	Frais de rachat payables sur le rachat		0.00%
2.2.	ДОГОВОРНИ ПОД-ФОНДОВЕ: "SISF Asian Equity Yield EUR", "SISF European Value", "SISF European Smaller Companies", "SISF Asian Opportunities EUR", "SISF European Large Cap EUR", "SISF Latin American" и "SISF European Equity Yield"		
2.2.1.	Frais d'achat exigibles à l'achat		
2.2.1.1.	-Sur un seul achat		1.50%
2.2.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement		0.75%
2.2.2.	Frais de rachat payables sur le rachat		0.00%
3.	SERVICES LIÉS À LA VENTE ET AU RACHAT D' ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT GÉRÉS PAR LA JSC « DSK ASSET MANAGEMENT » :		
3.1.	FONDS COMMUN "DSK STANDARD"		
3.1.1.	Frais d'achat payables lors de l'achat d'actions du fonds		
3.1.1.1.	-Sur un seul achat	0,00%	
3.1.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement	0,00%	
3.1.2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds	0,00%	
3.2.	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT: "DSK BALANCE" ET "DSK IMOTI"		
3.2.1.	Frais d'achat payables lors de l'achat d'actions du fonds		
3.2.1.1.	-Sur un seul achat	0,30%	
3.2.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement	0,15%	
3.2.2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds	0,30%	
3.3.	FONDS COMMUN DE PLACEMENT "DSK CROISSANCE"		
3.3.1.	Frais d'achat payables lors de l'achat d'actions du fonds		
3.3.1.1.	-Sur un seul achat	1,00%	
3.3.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement	0,50%	
3.3.2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds	0,50%	
3.4.	FONDS COMMUN DE PLACEMENT "DSK EURO ACTIVE"		
3.4.1.	Frais d'achat payables lors de l'achat d'actions du fonds		
3.4.1.1.	-Sur un seul achat		0,00%
3.4.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement		0,00%
3.4.2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds		0,00%
3.5.	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT: "DSK STABILITY-EUROPEAN SHARES" ET "DSK STABILITY-GERMAN SHARES"		

Le XVII. ACTIVITÉS ET SERVICES D'INVESTISSEMENT			
		Bgn	Monnaie
3.5.1.	Frais d'achat uniques payables lors de l'achat d'actions du fonds		
3.5.1.1.	Pendant la « période d'ouverture »	0,00%	
3.5.1.2.	Pendant la « période intermédiaire »	1,00%	
3.5.1.3.	Pendant ' période limitée '	5,00%	
3.5.2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds		
3.5.2.1.	Pendant la « période d'ouverture »	0,00%	
3.5.2.2.	Pendant la « période intermédiaire »	2,00%	
3.5.2.3.	Pendant ' période limitée '	10,00%	
3.6.	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT: "DSK ALTERNATIVE" ET "DSK ALTERNATIVE 1"		
3.6.1.	Frais d'achat uniques payables lors de l'achat d'actions du fonds	0,00%	
3.6.2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds	0,00%	
3.7.	FONDS COMMUN DE PLACEMENT "DSK ALTERNATIVE 2"		
3.7.1.	Frais d'achat uniques payables lors de l'achat d'actions du fonds		0,00%
3.7.2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds		0,00%
3.8.	FONDS COMMUN DE PLACEMENT "DSK GLOBAL COMPANIES"		
3.8.1.	Frais d'achat payables lors de l'achat d'actions du fonds		
3.8.1.1.	-Sur un seul achat	1,25%	
3.8.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement	0,625%	
3.8..2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds	0,25%	
3.9.	FONDS COMMUN DE PLACEMENT "DSK DYNAMICS"		
3.9.1.	Frais d'achat payables lors de l'achat d'actions du fonds		
3.9.1.1.	-Sur un seul achat	1,00%	
3.9.1.2.	-Lors de l'achat dans le cadre d'un plan d'investissement	0,50%	
3.9.2.	Frais de rachat payables sur le rachat d'actions du Fonds	0,25%	
4.	FRAIS D'ÉMISSION DE CERTIFICAT DE TITRES, SUR DEMANDE DU CLIENT	6.00 L.A.	
5.	FRAIS D'EXPÉDITION PAR LA POSTE AVEC RECONNAISSANCE DE CONFIRMATION DE L'ACHAT/RACHAT D' ACTIONS ET/OU DE RAPPORTS PÉRIODIQUES	7.20 L.A.	

Xviii. AUTRES SERVICES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA BANQUE			
		Bgn	Monnaie
1.	Fourniture d'informations, à la demande d'un client ou d'un tiers, en dehors des documents normatifs de la Banque et conformément aux lois en vigueur (émission d'une transcription ou d'autres ¹ :		
1.1.	-Pour une période ou une date avant 1 an de la date de soumission de la demande	24.00 LV.	
1.2.	-Pour une période ou une date précédant 1 à 5 ans, date de soumission de la demande	48.00 LV.	
1.3.	-Pour une période ou une date antérieure à la date de présentation de la demande de plus de 5 ans	120.00 LV.	
2.	Fourniture d'informations relatives à une vérification		
2.1.	-Aux clients d'affaires/contreparties qui ne sont pas des institutions financières		
2.1.1.	-Pour un nombre de comptes pouvant aller jusqu'à 3 comptes par client	100.00 LV.	
2.1.2.	-Pour plus de 3 comptes par client	150.00 LV.	
2.2.	-Institutions financières	150.00 LV.	
3.	¹ :		
3.1.	-Pour les capitaux importés	15.00 L.	
3.2.	-Un dépôt spécial	10.00 L.	
3.3.	-Pour le crédit allongé final à la demande de l'emprunteur	12.00 LV.	
3.4.	-Pour la présence ou l'absence d'obligation envers le BDSC	90.00 L.	
3.5.	-Dans tous les autres cas	30.00 L.	
4.	Délivrance d'un certificat en double ¹	10.00 L.	
5.	Émission d'une référence bancaire ¹		
5.1.	-Pour la disponibilité du compte :		
5.1.1.	-en langue bulgare	36.00 LV.	
5.1.2.	-En anglais	80,00 L.	
5.2.	-Dans tous les autres cas :		
5.2.1.	-en langue bulgare	50.00 LV.	
5.2.2.	-En anglais	100.00 LV.	
6.	Vérification des documents fournis lors de l'ouverture d'un compte de paiement (s) d'une entité juridique étrangère	500,00 L.	
6.1.	Vérification des documents fournis lors de l'ouverture d'un compte de paiement (s) d'une personne morale étrangère enregistrée dans une zone offshore	1 000,00 L.A.	
7.	Envoi de documents		
7.1.	-Par Courrier Spécial	Coûts réels	
7.2.	-Par courrier enregistré	Coûts réels	
8.	Photocopie du document à la demande du Client (1 page)	1.20 LV.	
9.	Communication SWIFT autre que la traduction (1 page)		15,00 EUR
10.	Transmission d'un message via FAX :		
10.1.	-Pour le pays (sur 1 page)	3.00 L.A.	
10.2.	-À l'étranger (sur 1 page)		6,00 EUR
11.	Remplir les documents de paiement bancaire à la demande du client	2.40 L.	
12.	Unité de service de changement à la demande du client	10.00 L.	
13.	Frais et commissions non spécifiés dans ce tarif		par arrangement

¹ pour l'émission expresse jusqu'à 1 jour ouvrable- les frais doublent

**C'est ce qu'il y a . SMS
 СЪОБЩЕНИЯ**

		Bgn	Monnaie
1.	Message SMS pour les réseaux bulgares:		
1.1.	-Disponibilité des comptes (tous les jours ouvrables)	0,18 LV.	EUR 0.09/ USD 0.13/ GBP 0.08/ CHF 0.15/ CAD 0.14/ HUF 30.00/ SEK 1.08/ RON 0.43/ JPY 12.00/ RUB 7.20/ TRY 0.72/ RSD 11.70/ PLN 0.46/ CNY 1
1.2.	-Sur le compte	0,18 LV.	EUR 0.09/ USD 0.13/ GBP 0.08/ CHF 0.15/ CAD 0.14/ HUF 30.00/ SEK 1.08/ RON 0.43/ JPY 12.00/ RUB 7.20/ TRY 0.72/ RSD 11,70/ PLN 0,46/ CNY 1
1.3.	-Transfert/paiement/retrait du compte	0,18 LV.	EUR 0.09/ USD 0.13/ GBP 0.08/ CHF 0.15/ CAD 0.14/ HUF 30.00/ SEK 1.08/ RON 0.43/ JPY 12.00/ RUB 7.20/ TRY 0.72/RSD 11.70/ PLN 0,46/ CNY 1 Annonces
1.4.	-Contrôle de la carte de débit	0,18 LV.	EUR 0,09/ USD 0,13
1.5.	-Service communal payant/non rémunéré	0,18 LV.	
1.6.	-Une obligation de service communal a été obtenue	0,18 LV.	
1.7.	-Date d'expiration du consentement pour le paiement automatique	0,18 LV.	
1.8.	-Prix de location payé pour la boîte de dépôt de sécurité	0,18 LV.	
1.9.	-l'expiration imminente d'un contrat de location d'un coffre-fort	0,18 LV.	
1.10.	-code pour l'installation d'un certificat numérique	Sans frais	Sans frais
1.11.	-Activation d'un numéro GSM pour travailler avec un numérique Certificat/EPC	Sans frais	Sans frais
1.12.	-Signature avec certificat numérique	Sans frais	Sans frais
1.13.	-Mot de passe 3D simple	Sans frais	Sans frais
1.14.	-Montant minimum pour la carte de crédit renouvelable	Sans frais	Sans frais
1.15.	-contrôle de carte par carte de crédit	Sans frais	Sans frais
1.16.	-Reçu des ordres de paiement à la banque via Multicash	Sans frais	Sans frais
1.17.	-Identification supplémentaire, à l'aide de DSK Direct	Sans frais	Sans frais
2.	Message SMS pour les réseaux étrangers :		
2.1.	-Disponibilité des comptes (tous les jours ouvrables)	0,35 LV.	EUR 0.18/ USD 0.24/ GBP 0.17/ CHF 0.22/ CAD 0.29/ HUF 60.00/ SEK 1.92/ RON 0.84/ JPY 24.00/ RUB 14.40/ TRY 1.32/ RSD 22.75/ PLN 0.88/ CNY 2
2.2.	-Sur le compte	0,35 LV.	EUR 0.18/ USD 0.24/ GBP 0.17/ CHF 0.22/ CAD 0.29/ HUF 60.00/ SEK 1.92/ RON 0.84/ JPY 24.00/ RUB 14.40/ TRY 1.32/ RSD 22.75/ PLN 0.88/ CNY 2
2.3.	-Transfert/paiement/retrait du compte	0,35 LV.	EUR 0.18/ USD 0.24/ GBP 0.17/ CHF 0.22/ CAD 0.29/ HUF 60.00/ SEK 1.92/ RON 0.84/ JPY 24.00/ RUB 14.40/ TRY 1.32/ RSD 22.75/ PLN 0.88/ CNY 2
2.4.	-Contrôle de la carte de débit	0,35 LV.	EUR 0,18/ USD 0,24
2.5.	-Service communal payant/non rémunéré	0,35 LV.	
2.6.	-Une obligation de service communal a été obtenue	0,35 LV.	
2.7.	-Date d'expiration du consentement pour le paiement automatique	0,35 LV.	
2.8.	-Prix de location payé pour la boîte de dépôt de sécurité	0,35 LV.	
2.9.	-l'expiration imminente d'un contrat de location d'un coffre-fort	0,35 LV.	
2.10.	-code pour l'installation d'un certificat numérique	Sans frais	Sans frais
2.11.	-Activation d'un numéro GSM pour travailler avec un numérique Certificat/EPC	Sans frais	Sans frais
2.12.	-Signature avec certificat numérique	Sans frais	Sans frais
2.13.	-Mot de passe 3D simple	Sans frais	Sans frais
2.14.	-Montant minimum pour la carte de crédit renouvelable	Sans frais	Sans frais

2.15.	-contrôle de carte par carte de crédit	Sans frais	Sans frais
2.16.	-Reçu des ordres de paiement à la banque via Multicash	Sans frais	Sans frais
2.17.	-Identification supplémentaire, à l'aide de DSK Direct	Sans frais	Sans frais

Xxe. ANNEXE 6 : PRODUITS ABANDONNÉS À LA VENTE

	Types de frais	Frais		Date de suspension de la vente
		Bgn	Monnaie	
1.	MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES COMPTES CLIENTS			
1.1.	Comptes courants			
1.1.1.	Compte courant avec rémunération différenciée type 1 pour les clients frais mensuels des petites et moyennes entreprises	30.00 L.	EUR 15.00/USD 20.00	Le 3 janvier 2014
1.1.2.	Compte de contrôle avec la rémunération différentielle type 1 pour Clients corporatifs, incl. Frais mensuels des institutions financières non bancaires	50.00 LV.	EUR 25.00/USD 30.00	Le 3 janvier 2014
1.1.3.	Compte de contrôle avec rémunération différentielle type 2-frais mensuels	100.00 LV.	EUR 50.00/ USD 70.00	Le 3 janvier 2014
2.	PRIX DES FORFAITS POUR MSMES			
2.1.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK Business start"	10.00 L.	EUR 5.00/USD 7.00	Le 2 janvier 2014
2.2.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK business Development"	35.00 LV.	EUR 18.00/USD 20.00	Le 2 janvier 2014
2.3.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK business Max"	45.00 LV.	EUR 20.00/USD 30.00	Le 2 janvier 2014
2.4.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK new Business"	10.00 L.		SMEs - 1er septembre 2015 POUR MP - 2 avril 2018
2.5.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK partenaire d'affaires Plus"	15.00 L.		Pme - 02.11.2015 Pour MP - 02.04.2018
2.6.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK ONLINE"	18.00 L.		Le 2 avril 2018
2.7.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK partenaire d'affaires Silver"	29.00 L.		Le 2 avril 2018
2.8.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK partenaire d'affaires Golden"	55.00 L.		Le 2 avril 2018
2.9.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK partenaire d'affaires Platinum"	99.00 L.		Le 2 avril 2018
2.10.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait bancaire PME-Privé	40.00 L.	EUR 20.00/ USD 30.00	Le 16 avril 2018
2.11.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK ONLINE Plus"	22.00 L.		Le 13 janvier 2020
2.12.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK partenaire d'affaires Silver Plus"	29.00 L.		Le 13 janvier 2020
2.13.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK partenaire d'affaires Gold Plus"	55.00 L.		Le 13 janvier 2020
2.14.	Frais mensuels pour l'utilisation du forfait "DSK partenaire d'affaires Platinum Plus"	99.00 L.		Le 13 janvier 2020
3.	CARTES DE DÉBIT D'ENTREPRISE ET PRÉPAYÉS VISA Business Electron/ Maestro Business			Le 12 février 2018
3.1.	Frais mensuels pour la première carte émise	3.00 L.A.	EUR 1,50/ USD 2,00	
3.2.	Frais mensuels pour chaque carte ultérieure	1.50 LV.	EUR 0,75/ USD 1,00	
3.3.	Retrait de liquidités en Bulgarie auprès d'ATM de DSK Bank	0,30 LV.	EUR 0,15/ USD 0,20	
3.4.	Retraits d'espèces en Bulgarie auprès d'ATMS d'autres banques	1.10 L.A.	EUR 0,56/ USD 0,62	
3.5.	Retraits d'argent de atM à l'étranger	1.10 L.A.	EUR 0,56/ USD 0,62	
3.6.	Retraits d'espèces par OTP Group ATM à l'étranger	1.10 L.A.	EUR 0,56/ USD 0,62	
3.7.	Retraits d'espèces de POS au comptoir de la banque DSK	0,75%, min. 4.00 LV	0,75%, 2,00 EUROS/ 0,75%, USD 3,00	
3.8.	Retraits d'espèces de POS sur le comptoir d'autres banques	6,00 LV q 1,5 %	EUR 3,07 - 1,5%/ USD 3,41 à 1,5 %	
3.9.	Retraits d'espèces de POS en vente libre à l'étranger	6,00 LV q 1,5 %	EUR 3,07 - 1,5%/ USD 3,41 à 1,5 %	
3.10.	Paiement à un commerçant de banque DSK via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	

3.11.	Paiement à un commerçant d'une autre banque en Bulgarie via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	
-------	---	------------	------------	--

Xxe. ANNEXE 6 : PRODUITS ABANDONNÉS À LA VENTE

	Types de frais	Frais		Date de suspension de la vente
		Bgn	Monnaie	
3.12.	Payer avec un trader à l'étranger via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	
3.13.	Recevoir des fonds d'un commerçant de banque DSK	0,25 LV.	EUR 0.15/ USD 0.20	
3.14.	Recevoir des liquidités d'un marchand d'autres banques bulgares	0,40 LV.	EUR 0,20/ USD 0,23	
3.15.	Récupérer de l'argent d'un marchand à l'étranger	0,40 LV.	EUR 0,20/ USD 0,23	
3.16.	Informations sur les comptes via ATM de DSK Bank	0,30 LV.	EUR 0.15/ USD 0.20	
3.17.	Informations sur les comptes via ATM d'autres banques en Bulgarie	0,50 LV.	EUR 0,25/ USD 0,35	
3.18.	Informations de compte via ATM à l'étranger	1.00 L.A.	EUR 0,50/ USD 0,70	
3.19.	Montants de carte de réception via un dispositif terminal	1%	1%	
3.20.	Transfert d'argent	1,00 L. 1%	EUR 0,51 - 1%/ USD 0,57 et 1%	
3.21.	Dépôt d'argent en stock via ATM de DSK Bank	Sans frais	Sans frais	
3.22.	Modifier les données/paramètres par carte	5.00 L.A.	EUR 2.50/ USD 3.50	
3.23.	Exécution de rapports écrits sur les transactions (en dehors de l'instruction mensuelle)	10.00 L.	EUR 5.00/ USD 7.00	
3.24.	Blocage de cartes (perte, vol, optionnel)	Sans frais	Sans frais	
3.25.	Mise en place d'une procédure d'arbitrage pour une transaction contestée effectuée à l'étranger	Frais payés par la banque	Payé par la banque Taxi	
3.26.	Frais administratifs du comité arbitral Examen d'une affaire avec une transaction contestée effectuée à l'étranger	Frais payés par la banque	Payé par la banque Taxi	
3.27.	Contestation indue d'une transaction	20.00 L.	EUR 10.00/ USD 15.00	
3.28.	Carte de non-retour sans perte, vol et retenue dans un guichet automatique	10.00 L.	EUR 5.00/ USD 7.00	
4.	CARTES DE DÉBIT D'ENTREPRISE ET PRÉPAYÉS ESPACE d'affaires VISA/ Espace d'affaires MasterCard			Le 12 février 2018
4.1.	Frais mensuels pour la première carte émise	3.00 L.A.	EUR 1,50/ USD 2,00	
4.2.	Frais mensuels pour chaque carte ultérieure	3.00 L.A.	EUR 1,50/ USD 2,00	
4.3.	Retrait de liquidités en Bulgarie auprès d'ATM de DSK Bank	0,30 LV.	EUR 0.15/ USD 0.20	
4.4.	Retraits d'espèces en Bulgarie auprès d'ATMS d'autres banques	1.10 L.A.	EUR 0,56/ USD 0,62	
4.5.	Retraits d'argent de atM à l'étranger	1.10 L.A.	EUR 0,56/ USD 0,62	

Xxe. ANNEXE 6 : PRODUITS ABANDONNÉS À LA VENTE

	Types de frais	Frais		Date de suspension de la vente
		Bgn	Monnaie	
4.6.	Retraits d'espèces par OTP Group ATM à l'étranger	1.10 L.A.	EUR 0,56/ USD 0,62	
4.7.	Retraits d'espèces de POS au comptoir de la banque DSK	0,75%, min. 4.00 LV	0,75%, 2,00 EUROS/ 0,75%, USD 3.00	
4.8.	Retraits d'espèces de POS sur le comptoir d'autres banques	6,00 LV q 1,5 %	EUR 3,07 - 1,5%/ USD 3,41 à 1,5 %	
4.9.	Retraits d'espèces de POS en vente libre à l'étranger	6,00 LV q 1,5 %	EUR 3,07 - 1,5%/ USD 3,41 à 1,5 %	
4.10.	Paiement à un commerçant de banque DSK via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	
4.11.	Paiement à un commerçant d'une autre banque en Bulgarie via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	
4.12.	Payer avec un trader à l'étranger via POS ou Internet	Sans frais	Sans frais	
4.13.	Recevoir des fonds d'un commerçant de banque DSK	0,25 LV.	EUR 0.15/ USD 0.20	
4.14.	Recevoir des liquidités d'un marchand d'autres banques bulgares	0,40 LV.	EUR 0.20/ USD 0.30	
4.15.	Informations sur les comptes via ATM de DSK Bank	0,30 LV.	EUR 0.15/ USD 0.20	
4.16.	Informations sur les comptes via ATM d'autres banques en Bulgarie	0,50 LV.	EUR 0,25/ USD 0,35	
4.17.	Informations de compte via ATM à l'étranger	1.00 L.A.	EUR 0,50/ USD 0,70	
4.18.	Montants de carte de réception via un dispositif terminal	1%	1%	
4.19.	Transfert d'argent	1,00 L. 1%	EUR 0,51 - 1%/ USD 0,57 et 1 %	
4.20.	Dépôt d'argent en stock via ATM de DSK Bank	Sans frais	Sans frais	
4.21.	Modifier les données/paramètres par carte	10.00 L.	EUR 5.00/ USD 7.00	
4.22.	Exécution de rapports écrits sur les transactions (en dehors de l'instruction mensuelle)	10.00 L.	EUR 5.00/ USD 7.00	
4.23.	Blocage de cartes (perte, vol, optionnel)	Sans frais	Sans frais	
4.24.	Mise en place d'une procédure d'arbitrage pour une transaction contestée effectuée à l'étranger	Frais payés par la banque	Payé par la banque Taxi	
4.25.	Frais administratifs du comité arbitral lors de l'examen d'une affaire avec une transaction contestée Outre-mer	Frais payés par la banque	Payé par la banque Taxi	
4.26.	Contestation indue d'une transaction	20.00 L.	EUR 10.00/ USD 15.00	
4.27.	Carte de non-retour sans perte, vol et retenue dans un guichet automatique	10.00 L.	EUR 5.00/ USD 7.00	